

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 juillet 2016

Présents : MM VOUGNY-CASSE – CAZAUX - BRINGUIER - VERDIER - ADOUE - DUPLA - PARMEGIANI-PELLIZZARI - POURTEAU -.

Absents : MM GOUZENES (qui a donné procuration à M. CASSE) - GRIMAUD - RAZAT (qui a donné procuration à Mme PARMEGIANI)-RUMEAU - THIESSELIN (qui a donné procuration à Mme POURTEAU)

Secrétaire de séance : Mme PARMEGIANI

Mme le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour la mise en œuvre du CITYPARK prévu au budget. Le Conseil Municipal donne son accord par 13 voix pour.

1/ INDEMNITE DU TRESORIER

Suite au changement de trésorier de Saint-Gaudens, indemnité reconduite pour Mme CAUQUIL

2/ TARIF TICKETS DE CANTINE

Suite à de nouvelles négociations avec Scolarest, le coût des repas de cantine scolaire a baissé. Cette baisse sera répercutée sur le prix du ticket. Son montant sera de 3.30 € pour les enfants, 4.80 € pour les enseignants à compter du 01/09/2016.

3/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Pour pérenniser le contrat aidé de M. Sébastien ROUGE, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour un horaire hebdomadaire de 20 heures.

Compte tenu des délais de publicité administrative, ce recrutement prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2016. Du 1^{er} août au 30 septembre, il sera recruté sur un emploi saisonnier à raison de 20 heures/semaine.

4/ ACHAT TERRAIN MME LERE

La commune accepte de prendre en charge le bornage du terrain pour un montant de 637.32 €. En contre partie, la commune va demander à Mme LERE de céder le terrain gratuitement.

5/ MAISON MORET

Le conseil municipal cède à M. POINTIS la maison située 14 bd Verdun **en l'état** pour un montant de 8000.00 €. La commune prendra en charge le bornage et les divers diagnostics.

6/ LECTURE DE COURRIER

- EMPLOI SAISONNIER : suite à la publication, un seul postulant M. LOUBET Bastien du 25/07 au 05/08/2016 pour 20 h/ semaine.

- demande de salle gratuite : l'association AFAO (Association Française de l'Atrésie de l'œsophage) souhaite organiser un loto courant octobre ou novembre. La halle sera mise à leur disposition gratuitement.

- demande d'augmentation du temps de travail de Mme WICKI Isabelle
Suite à la dissolution du Syndicat des Eaux de la Plaine de rivière, Mme WICKI Isabelle demande à effectuer un temps complet sur la commune de Labarthe-Rivière. Le conseil municipal accepte.

7/ QUESTIONS DIVERSES

- dans le cadre de son stage à la mairie, Melle Eva PIQUEMAL a effectué le remplacement d'un agent en congé maladie à l'école maternelle sur une semaine. Le conseil municipal propose de lui verser une indemnité de 150.00 €.

- Droit de préemption

Vente maison Bertaud, avenue Marengo : pas de préemption

Séance levée à 22 H 45